

De l'impression au bureau de Messagers européens. 12 fr. PAR AN. par trimestre et d'avance.

MESSAGER

Avances : 1 fr. la ligne, caractères 9 points (pet. rom) AU COMPTANT. S'adresser au bureau des affaires européennes.

DE TAHITI.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nous portons à la connaissance des navigateurs l'extrait suivant du rapport de capitaine de l'Informal.

(Nouvelle Calédonie à Tahiti.)

Dans la traversée d'aller et de retour à la Nouvelle Calédonie, j'ai eu occasion de voir deux fois Tobouai-Manou.

Au départ de Tahiti ayant entendu dire que cette île était sans-phosée et me trouvant à 11 h. du matin à 9 milles au nord de la pointe O de Moorea je dus me la route au O S O (NW de NE) ce qui aurait dû nous conduire sur Tobouai que nous ayons laissé cependant par bord à environ 5 milles.

Au retour j'ai été en vue de l'île du 10 au 12 novembre 1857, les nombreux reliefs que nous avons faits sur Balaïte, Huahine, et Moorea n'ont permis de déterminer sa position; je pense qu'elle doit être portée 8 milles plus sud et 5 milles plus ouest.

Je regrette que la mission dont l'Informal était chargé ne m'ait pas permis de m'arrêter plus longtemps et surtout de faire de meilleures observations, notre moure qui est bonne et fort, bien consultée nous a mis à 1 mille près avec les reliefs, elle nous a toujours bien placés aux allers et retours.

La carte dont je me suis servi est celle de M. Daperre en 1823, j'ai toujours vu Tobouai-Manou placé de la même manière sur toutes les cartes françaises.

Principale montagne de Tobouai, L. — 17° — 35' 13. S.

1 — 152° — 57' 3. O.

FERNAUD.

AVIS OFFICIELS.

Adjudication

sur SOUS-VENTES CACHETTES.

Le public est prévenu que le mardi 30 janvier 1857, à midi, il sera procédé dans les bureaux de la majorité par voie de soumissions cachetées à l'adjudication de la fourniture des objets de matériel et des avances de fonds nécessaires aux bâtiments de guerre français.

Les objets sont tous au prix de base.

Les augmentations et les rabais seront exprimés à raison de tant pour cent sur ce prix.

Les soumissionnaires indiqueront le temps pendant lequel ils entendent se charger de la fourniture; à défaut de tout renseignement à cet égard la durée du marché serait d'une année.

Les personnes qui auraient l'intention de concourir pourraient prendre connaissance du cahier des charges à la majorité ou à la bibliothèque.

Sur la proposition du directeur de la police, M. le Commissaire Impérial a décidé qu'à partir de lundi prochain, 19 du courant, le marché de Papete aurait lieu à 8 h. du matin.

L'heure de fermeture n'est pas changée.

NOUVELLES LOCALES.

Nous nous proposons de publier prochainement quelques extraits d'un nouveau travail de M. Cazet, Pharmacien de la marine, sur les productions de Tahiti et les avantages qu'on en peut retirer.

Avant de s'acquiescer à son excellence le ministre de la marine le manufacturier qui relie les étalles précédentes de M. Cazet aux nouvelles recherches auxquelles il s'est livré avec tant de zèle, nous nous sommes permis (et nous prions l'auteur de ne pas nous en savoir mauvais gré) de choisir les passages qui nous ont semblé présenter le plus d'intérêt pour le commerce et l'industrie naissante du pays.

Nous disons l'industrie naissante, car déjà, l'an passé, à la suite des articles de M. Cazet dont la 1^{re} publication se trouve dans le Messager du 6 avril, un essai de fabrication d'huile de Tote ou Kukoi fut tenté par M. Richard Gobelet. Cette exploitation continuée par M. Scholermann promet, grâce à ses efforts et à son activité, un résultat satisfaisant.

Préparer les productions naturelles pour l'exportation et matérialiser celles qui peuvent être cultivées utilement

en cela se résument, en grande partie l'avenir de Tahiti. Les premiers travaux de M. Cazet ont déjà porté leurs fruits, nous espérons que ceux-ci n'auront pas moins de succès.

Théâtre.

Lorsqu'en applaudissant, il y a 8 jours, aux efforts de M^{lle} Martin, le public témoignait le désir de la voir à hauteur de son mari, il ne pensait pas arriver aussi promptement en terme de sa juste impatience.

M^{lle} Martin fait chaque jour de si rapides progrès qu'elle nous étonne; on s'arrêterait-elle ? Vive, quoique maîtresse d'elle-même, sensée et pleine d'entrain, d'une mémoire heureuse et d'un jeu de scène des plus coupés, elle concentre sur elle tous les regards, captive tous les sentiments des spectateurs et double l'intérêt de la pièce qu'un petit bel comédien. Ajoutons à cette esquisse la simplicité d'une voix agréable quoique délicate mais déjà cultivée, la grâce de la démarche et des poses d'une actrice — telle est M^{lle} Martin aujourd'hui.

Des dispositions aussi heureuses ne sauraient être trop encouragées, espérons que le public, déjà bienveillant, les récompensera avec empressement.

Un mot de l'orchestre. Il serait injuste de ne point le comprendre dans les éloges que nous adressons à M^{lle} Martin, car elle trouve en lui un puissant auxiliaire, principalement dans son chef M. Bassanois. Les chœurs, où il est indispensable, sont fort bien conduits, ils ont quelque hardiment et bruyamment toujours dans un accord parfait. La réussite des solos de M^{lle} Martin n'aurait certes pas été aussi brillante sans le concours de la petite flûte que nous savons tous si favorablement apprécier. Elle a été du plus joli effet dans le motif du Domino noir.

M. Martin informe le public qu'à partir du 31 janvier il ouvre un abonnement aux comédies, à raison de 30 fr pour 3 mois ou 8 représentations.

Par le fait seul d'abonnement du mari, l'entrée de sa femme est franche. C'est là un avantage bien grand fait à notre petite société de Papete.

Il est à penser qu'elle y répondra avec empressement.

BÂTIMENTS SUR RADE.

11 novembre, Transport français l'Informal, commandé par M. Fressard, lieutenant de vaisseau.

18, Goëlette coloniale Kamehameha, commandée par M. Boulanger, lieutenant de vaisseau.

19. Avis à vapeur le Styx, commandé par M. Grimoult, lieutenant de vaisseau.

Goëlette coloniale Papete, désarmée.

DE COMMERCE.

3. Brig du protectorat Suerte, cap. Hurel.

24. Goëlette anglaise Emily Hart, cap. Solton.

5 Janvier, Balancier américain Jussfield, cap. Green.

7. idem Olympia, cap. Ryan.

12. Goëlette du protectorat Gazelle, cap. Bewig.

14. Goëlette anglaise Cotina, cap. Percy.

Mouvements du port de Papete, du samedi 10 au samedi 17 janvier 1857.

ENTRÉS.

12. Goëlette du protectorat Gazelle, cap. Bewig, 100 ton. 10 hommes d'équipage, 2 passagers venant de Papehaya en 5 jours sur lest.

14. Goëlette anglaise Cotina, cap. Percy, 75 ton. 7 hommes d'équipage, venant des Navigateurs en 27 jours, 26 ton. d'huile de cocos.

SORTIS.

10. Balancier américain Couper, cap. Desa, pour la pêche.

11. Balancier anglais Caroline, cap. Benson, pour la pêche.

13. Brig chilien Ernest, cap. Leonartelle, pour Valparaiso.

15. Balancier français Jason, cap. Bache, pour France.

15. Goëlette de Huahine Jase cap. Browne, pour Huahine.

Le 10 janvier, à 8 heures du matin, la Gôlette anglaise *Emily Hort*, a été montée sur le qual.

Le 11, à 5 h., du soir, la poëtte anglaise *Emily Hort* a été mise à l'eau.

Le 13, le Baliseur américain *Olympus*, accoré le qual.

Le 14, le Baliseur américain *Johannafield*, a été monté sur la cale.

Mouvements de l'Etat civil de Papeete.

PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE 1856.

NAISSANCES.

- Caroline-Miché BOISSIER, le 26 Octobre 1856.
- Jean NARRIVAN, Maria-Antoinette-Marama SALWON, le 29 Octobre 1856.
- Elisè-Fugaine BOISSIER, le 29 Octobre 1856.
- Victorine-Marie-Lucie, le 26 Octobre 1856.
- Gorge-Charles GOLTZ, le 25 Novembre 1856.
- Samuel-Sylvestre HARRIS, le 30 Décembre 1856.
- Te-Rii-Nui-Tahurai-Marama-Tepou-Margaret BLANDIN, le 31 Décembre 1856.

MARIAGES.

- Louis-Joseph LAMOTTE, et Caroline SMOOKT 8 Octobre 1856.
- François-Felix TOMCAS, et Thérèse-Marie-Louise-Josephine L'ENGLEMAN, le 11 Décembre 1856.
- Joseph THEBAUD et TAÛE TEINAORE, le 12 Décembre 1856.

DÉCÈS.

- Alme-François BOUQUET, le 26 Octobre 1856.
 - Louis-Angelino CORREY, le 10 Novembre 1856.
 - Daniel MASSON, le 26 Novembre 1856.
 - LEVINA CASI, épouse HALLARD, le 6 Décembre 1856.
 - John-FRANCK, le 11 Décembre 1856.
 - Louis-François VERBAT, le 12 Décembre 1856.
 - Guillaume-Marie LEGAC, le 31 Décembre 1856.
- L'Officier de l'Etat Civil,
O DAMCAN PRUD'HOE

ANNONCES.

Adjudication volontaire.

Le 2 Février 1857, à midi, il sera procédé par le ministre de M. Philippe Maugéy, l'officier de notaire à Papeete, à l'adjudication volontaire à l'extinction des feux,

D'une propriété sise à Papeete, appartenant à M. Alex. Sallès, et servant actuellement à l'exploitation d'un fonds de débitant.

La dite propriété se compose:

1^o De deux maisons d'habitation, dont l'une est divisée en quatre pièces, et l'autre en 2 pièces; construites en bois, couvertes en pandanus.

Les dépendances consistent:

En construction, servant de cave, en poulailler et cuisine.

Le tout est en bon état et entouré de barrières en bois.

2^o Du terrain nommé: *Teturui*, sur lequel reposent ces constructions, et dont la superficie est de 730 mètres carrés, acquis en toute propriété par le sieur Salles de l'ancien Pihava.

Le haras et le matériel de la brasserie qui reposent également sur le dit terrain ne font pas partie de la présente vente, et seront cédés aussitôt après l'adjudication.

L'adjudication aura lieu sur la propriété même, et en son sein.

La vente sera faite, moitié en comptant et moitié à trois mois, et deviendra définitive à la première adjudication.

à mise à prix sera déclarée au moment des enchères.

Pour plus amples renseignements voir le cahier des charges déposé en l'étude tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 7 à 9 heures du matin et de midi à 3 heures.

Le Commissaire de marine,
l'officier de Notaire,
Philippe Maugéy.

Voluntary sale.

The 2nd February at Noon, will be sold by M. Maugéy, acting as notary public at Papeete, at the extinction of light, viz.

A property, belonging to M. Alex. Salles, and at the present time employed as a public house.

The said property is composed:

1. Four dwelling Houses, the one composed of four rooms, the other of two, built of wood, and covered with pandanus.

The dependances consist: of a building in front, a fowl house and cookery.

All being in good condition, and enclosed by a wooden fence.

2 The land called *Teturui*, upon which these buildings are situated, having 730 square mètres in extent, acquired in full property by M. Salles from the native Pihava.

The cart house and brewery are not comprised in the present, and will be removed immediately after the sale.

The sale will take place upon the property, and is on lot.

The terms are, one half cash, one half at three months, which will become binding at the first sale.

The upset price will be made known at the time of sale.

For further information, see the list of charges in the office, every day, (sundays and holidays excepted) from 7 to 9, a. m. and 12 to 3 p. m.

The notary clerk,
acting as notary public
Philippe Maugéy.

THEATRE.

MERCREDI 21 Janvier 1857.

1^{re} REPRESENTATION de l'abonnement.

Qui se ressemble se gêne.

Vaudreville en un acte par M. M^{rs} Martin, et M. Lagarde.

LA PARODIE DE LUCIE DE LAMERMOOR

Par M. Noël Martin.

LA FÊTE DU PAYS.

Chansonnette comique par un amateur.

LE PETIT RAMONEUR.

Romance par un amateur.

Une nuit au violon

Présenté en un acte avec costumes et décor nouveaux, par M. M^{rs} Martin M. Lagarde et tous les amateurs.

PRIX DES PLACES: Premières, 5 francs.
Secondes, 3 francs.

Les militaires non-grades, 1 franc.

On trouvera des billets à l'avance chez M. Gossy, et chez M^{rs} Boullaud confiseur rue du Théâtre.

On commencera à 7 heures et demie.

L'imprimeur Gérant LE GULLANTON.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 10 AU 17 Janvier 1857.

DATES	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. du matin à 6 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité rel.-t. en centièmes.	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant le jour.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne.					
S. 10	264,12	0,046	21,7	25,0	23,34	25,02	19,45	79,8		E.
S. 11	263,90	0,013	22,9	28,9	25,55	25,65	20,13	79,0		E.
L. 12	268,52	0,022	28,7	36,7	32,50	32,47	20,47	84,0	0,004	E. N. E.
M. 13	277,32	0,007	25,8	30,8	28,10	27,70	22,56	93,0	0,0065	N. E.
M. 14	276,32	0,012	27,6	27,6	25,63	25,57	24,68	88,6	0,0081	N. E.
J. 15	260,55	0,020	23,0	27,6	25,30	25,32	20,53	83,6		N. E.
V. 16	260,32	0,020	22,6	28,8	25,30	25,37	19,46	77,6		E. N. E.